

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance 05 décembre 2022 à 19 heures

Présents : ANDRÉ Valérie, HERRAULT Françoise, VAGNON Raymond, VANIN IUNG Danièle, MADELON Caroline, DUMAZ Jean-Luc, MICCICHE Virginie, DUFFOURD Alexandrine, MARTIN François, SARZIER Audrey, ETIENNE Christian, BERNARD-BRET Yohann, PICHE Barthélémy, BEETSCHEN Ghislaine, PERROUSE Bernard,

Excusés :

LESAGE Claude donne pouvoir à Valérie ANDRÉ
NOLLET Mauricette, donne pouvoir à Bernard PERROUSE
BRENGUIER Michaël, donne pouvoir à Raymond VAGNON
HERBIN Anaïs, donne pouvoir à François MARTIN

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 14 novembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022, adressé aux membres du conseil le 18 novembre 2022 et affiché le 21 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

Mme le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'ajouter une délibération concernant le restaurant scolaire pour les enfants des employés communaux.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

2 DÉLIBÉRATIONS

Finances, budget

- Tarifs communaux 2023

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'année à venir, excepté celui de la part variable de l'électricité compte tenu du contexte (de 0,16 €/kwh à 0,20 €/kwh) ; elle propose également d'ajouter à la location la petite salle de l'espace culturelle au prix de 30 € la demie journée et de supprimer la location annuelle de la maison des associations pour les activités sportives.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Prix de vente au m² d'un terrain

Madame le Maire lors du précédent conseil a présenté une proposition d'achat d'une partie de la parcelle B1549 par Mr et Mme Noël, pour une surface entre 300 et 400 m². Madame le Maire informe le conseil de la proposition de Mr et Mme Noël pour un prix de 9 € le m² et une superficie d'environ 334 m² qui sera affinée après le passage d'un géomètre. Tous les frais relatifs à cette vente seront à la charge de l'acheteur. Elle soumet au vote cette proposition.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Tarif restauration scolaire des enfants des employés communaux

Madame le Maire rappelle que le prix actuel d'un repas au restaurant scolaire est de 4,50 €. Elle explique que les leviers dans la fonction publique territoriale pour augmenter le pouvoir d'achat des employés municipaux sont réduits. Elle propose d'appliquer aux agents de la commune de Domessin dont les enfants prennent leur repas au restaurant scolaire de Domessin une tarification spécifique de manière à obtenir un demi-tarif à compter du 1^{er} janvier 2023.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

Personnel

- Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire rappelle qu'un agent a demandé pour des raisons familiales, la baisse de son temps de travail à son retour le 1^{er} janvier 2023 de sa disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans.

Le dossier a été présenté au comité technique du centre de gestion de la Savoie qui lors de sa séance du 18 novembre 2022 a émis un avis favorable pour une baisse du poste de 24h00 à 15h00 par semaine.

Aujourd'hui, il convient de modifier le tableau des emplois communaux.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

Administration générale

- Choix du portage des travaux d'installation du photovoltaïque

Il est proposé de valider ce choix lors du prochain conseil municipal.

- Rapport d'activité 2021 du SIAGA

Mr Vagnon présente le rapport d'activité 2021 du SIAGA et proposition est faite de sa mise au vote.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

3 INFORMATIONS DU MAIRE

Travaux

- Prolongement du trottoir jusqu'au Buis

Les travaux ont été suspendus dans l'attente de l'intervention d'Orange pour les branchements du réseau téléphonique. La reprise des travaux est prévue pour la mi-janvier.

Des devis ont été demandé pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes, le remplacement de fenêtres à l'école, ainsi qu'une porte de l'église.

Divers

- Bilan DIA 2022

Mr Vagnon présente le tableau qui a été distribué à chaque conseiller : 22 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été déposées entre le 1^{er} janvier 2022 et aujourd'hui.

- Retour audits énergétiques écoles

Deux rapports d'audits énergétiques ont été réceptionnés ce jour par courriel, une réunion de synthèse de ses rapports est prévue le 09 décembre 2022 et sera présentée lors du prochain conseil.

- Taxe aménagement

Madame le Maire informe que le Sénat et l'Assemblée Nationale ont annulé les dispositions transférant de manière obligatoire tout ou partie de la taxe d'aménagement des communes au profit des intercommunalités. Il n'y a donc aujourd'hui plus lieu de délibérer sur ce sujet.

Commissions communales

- Inauguration + concert

(V. André)

La cérémonie d'inauguration du nom de l'école s'est déroulée vendredi soir en présence de Mme et Mr Lemarchal. Notre école se nomme désormais « Groupe Scolaire Grégory Lemarchal ». Etaient présents Mme Ferrari députée, Mr Vial conseiller régional, Mr Guigue conseiller départemental, plusieurs élus des communes environnantes, tout le corps enseignant et le CMJ à l'initiative de ce nom. La pose de la plaque a été suivi d'une petite collation pour fêter l'évènement.

Le concert de Pierre LEMARCHAL qui a chanté pour l'association de Grégory son fils, a rassemblé plus de 200 spectateurs, le public était enchanté et les retours très positifs. Une buvette avait été mise en place au profit du CCAS.

- Ecole

Des interventions de la gendarmerie nationale ont eu lieu à l'école de DOMESSIN au sujet des responsabilités des enfants et des parents pour un usage d'internet ainsi qu'en tant que piéton.

Suite à un questionnaire validé par les gendarmes, les élèves de CE2 ont reçu le permis piéton et les élèves de CM2 ont reçu le permis internet.

- Comité de jumelage

(F. Herrault)

Mme Herrault informe de la 1^{ère} réunion concernant la possibilité de jumelage avec une autre commune. Plus de 20 personnes étaient présente et une prochaine réunion se tiendra en janvier 2023.

4 QUESTIONS DIVERSES

- Marché de Noël le 11 décembre 2022 avec préparation le 10 après midi
- Vœux du Maire le 08 janvier 2023 à 11 h 15